



**Commune de Massongex**

Tél. 024.471.37.12 – info@massongex.ch

[www.massongex.ch](http://www.massongex.ch)

## RESUME DES DECISIONS DU CONSEIL AU 3<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2022

### **Durant cette période, le Conseil :**

#### **• A décidé**

- d'envisager d'engager un délégué à l'énergie en collaboration avec la ville de Monthey si le budget 2023 le permet
- de faire un appel d'offres groupées unique en 2023, pour la pose de panneaux photovoltaïques si le budget 2023 le permet
- d'attribuer des subventions pour les vélos électriques et pour le CECB+
- de poser un coffret électrique manifestation à la rue du Comte Riant
- de racheter 65 m2 de la parcelle N° 417 afin de prolonger le chemin communal
- du choix du mobilier pour la place Tarnaiae
- d'attribuer le mandat de fontainier communal à la SEIC
- d'établir un cahier des charges pour la création d'un passage inférieur de mobilité douce à la hauteur de « Es Palin »
- de passer des actes de défauts de biens en non-valeur
- de désigner des suppléants aux conseillers au niveau opérationnel et décisionnel
- de changer d'affectation la zone « Pied-du-Mont »
- de valider les tarifs concernant le règlement des eaux
- de préavis favorablement la demande de forages autour du puits S106 pour la Commune de Monthey
- de refuser une demande de remise d'impôts
- de contracter un emprunt de CHF 1'200'000.— pour les travaux de canalisations d'eau usée
- de mettre en valeur le patrimoine archéologique en travaillant avec la société ArcaeoConcept
- d'acheter du matériel lavable pour les manifestations communales
- d'adjuger les travaux de génie civil à l'entreprise Atra SA pour le renouvellement des canalisations d'eau usée et d'eau potable au chemin du Bras
- d'accepter les comptes 2021 de la paroisse catholique
- de valider plusieurs avenants concernant la convention MBR
- de donner mandat à M. Pascal Bovey pour l'accompagnement du projet de passage inférieur sous voie CFF « Es Palin »
- d'adjuger les travaux d'assainissement des chemins agricoles à l'entreprise Gasser

#### **• A pris connaissance**

- de l'avant-projet de loi sur le climat
- de la convention intercommunale du cofinancement pour les arrêts de bus d'agglomération
- et validé le projet pour la fête d'Halloween
- du concept « Nature en ville et village » pour s'en inspirer par des mesures concrètes



**Commune de Massongex**

Tél. 024.471.37.12 – info@massongex.ch

[www.massongex.ch](http://www.massongex.ch)

## **A traité les demandes d'autorisation de construire**

### **De compétence communale**

Ferrat Véronique et Yannick, parcelle N° 1201, pour la pose d'une palissade.

Mühlheim Martial, parcelle N° 1855, fo 2, pour la pose d'une pompe à chaleur air/eau

Clerc Céline et Yann, parcelle N° 1616, fo 2, pour la pose d'une clôture pour délimiter la terrasse.

### **De compétence cantonale**

Administration communale, parcelles N° 418, 423, 427, 617, 638, 644, 645, 1233, 1577, 1737, 1960, 2002, 2003, pour l'extension du réseau d'égouts, d'eaux claires, d'eau potable, de télécommunication et d'électricité

Pisciculture de Vionnaz, parcelle N° 387, pour la mise en conformité d'un couvert pour la pisciculture

### **Annonce publique**

Mühlheim Marital, parcelle N° 1855 : pose de 25 capteurs sur une surface de 46 m<sup>2</sup>

Cheung Yan Luo, parcelle N° 1339 : pose de 28 capteurs sur une surface de 51,6m<sup>2</sup>

Vannay Samuel, parcelle N° 1957 : pose de 41 capteurs sur une surface 59 m<sup>2</sup>.

Massongex, le 30 septembre 2022

Administration communale  
La Présidente : La Secrétaire :  
Sylviane Coquoz Sandra Mariétan